



**Discours de Thierry Repentin
à l'occasion des vœux à la population
6 janvier 2024 - Chambéry Savoie Stadium**

Seul le prononcé fait foi

Bonjour à toutes et à tous,
Monsieur le Préfet,
Mesdames et messieurs les maires
Mesdames et Messieurs les conseillers départementaux,
Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux,
Monseigneur,
Mesdames et messieurs les élus,
Monsieur l'adjoint au chef de centre de secours principal de Chambéry, capitaine,
Madame la directrice interdépartementale de la police nationale, commissaire Oster,
Monsieur le chef de corps du 13ème bataillon de chasseurs alpins, mon colonel,
Mesdames et messieurs les représentants du monde économique, associatif,
Mesdames et messieurs en vos grades et qualités,
Chères Chambériennes, chers Chambériens,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous souhaite la bienvenue au Chambéry Savoie Stadium pour cette cérémonie des vœux de l'équipe municipale.

Nous avons beaucoup travaillé pour faire aboutir et bonifier le projet d'un nouveau stade et nous disposons aujourd'hui d'un outil formidable que nous avons souhaité le plus ouvert possible à tous les Chambériens et au maximum d'usages. Après la grande fête qu'a été son inauguration fin septembre, il nous a semblé tout naturel que le stade accueille en ce début d'année notre cérémonie des vœux pour donner une occasion supplémentaire de le faire connaître à un public qui n'avait peut-être pas encore eu l'occasion d'y rentrer.

Je vous remercie de votre présence nombreuse et de votre intérêt pour la vie de la cité. Votre intérêt pour la vie de notre cité et l'actualité municipale est précieux. Je ne veux rien ôter au caractère d'abord convivial de la cérémonie des vœux - mais celle-ci constitue aussi, pour tous les maires de France, une opportunité de rendre compte du travail mené, de faire le point sur les réalisations et les projets de la commune. C'est une occasion supplémentaire d'un dialogue entre nous et c'est pourquoi j'y suis si attaché.

Je dois d'abord vous dire franchement que la situation des collectivités territoriales, et singulièrement des villes chef-lieu comme Chambéry, sera difficile en 2024.

L'inflation a atteint un niveau absolument inédit depuis les années 80 : elle pèse sur la commune à un niveau plus fort encore que sur les ménages, notamment en matière d'énergie. Je pourrais également citer l'explosion du coût des assurances multipliées par trois cette année. Ces augmentations s'ajoutent à des décisions prises par l'Etat qui les imposent aux communes sans aucune prise en charge supplémentaire : hausse du smic, revalorisation du point d'indice de la fonction publique, accueil plus large des enfants porteurs de handicap sur les temps périscolaires... Ce sont de bonnes et indispensables nouvelles pour celles et ceux qui en bénéficient, disons-le clairement. Mais l'Etat ne donne pas un euro à la Ville pour les financer. C'est le budget municipal qui assume seul ces millions d'euros - car c'est bien l'unité de compte - supplémentaires.

Face à ces contraintes budgétaires fortes et pour y faire face, nous recherchons toutes les voies possibles. Depuis 2008 et les conséquences de la crise financière, nos communes ont fait des efforts de gestion considérables comme l'atteste la Chambre régionale des comptes qui, en 2023, a analysé la gestion de notre Cité dans un rapport publié cet automne. Au-delà du satisfecit des magistrats de la Chambre Régionale des Comptes, nous devons, à Chambéry comme ailleurs, rechercher de nouvelles solutions, réorganiser nos organisations publiques et réinterroger certaines de nos politiques.

Maintenir le niveau de service public n'est plus une évidence. C'est véritablement un combat et nous le menons avec un objectif de le maintenir accessible. En ce sens, les tarifs d'accès à la culture et au sport ne connaîtront aucune augmentation cette année.

Dans ce même temps, préparer l'avenir n'a jamais été aussi important. C'est pourquoi nous voulons aussi maintenir un niveau d'investissement élevé pour assurer la qualité de vie des Chambériens et celle des générations futures. Ce haut niveau d'investissement, rappelons-le, c'est aussi un soutien direct à l'économie locale.

Dégager de nouvelles marges de manœuvre revient souvent à savoir solliciter nos partenaires institutionnels à chaque fois que cela est possible. Avec volontarisme et parfois un peu d'obstination. Stade municipal, rénovation énergétique, espaces verts de Vetrotex, reconstruction de l'école Vert Bois, rénovation de la galerie Eurêka... Grâce à la qualité des dossiers défendus par la municipalité, plus de 5,5 millions d'euros ont été notifiés de la part des institutions régionale, nationale et européenne rien que sur le deuxième semestre 2023.

La situation économique rend plus impérieuse encore l'attention qui doit être portée aux plus fragiles de nos concitoyens, celles et ceux qui, à cause d'un accident de la vie qui peut arriver à chacun d'entre nous, se retrouvent ponctuellement ou plus durablement en difficulté.

Je veux citer tout particulièrement l'ouverture en fin d'année d'un nouveau centre d'hébergement d'urgence, avenue de la Boisse. Il s'agit du Bon accueil, que nous inaugurerons très prochainement de manière officielle avec l'Etat et les associations impliquées. Nous avons milité, j'ai milité, pour qu'il puisse ouvrir et bénéficier des fonds nécessaires et c'est une étape importante dans la politique sociale de notre ville.

Je sais aussi que les associations qui œuvrent dans le domaine de la lutte contre la pauvreté connaissent des temps difficiles et voient le nombre de leurs bénéficiaires augmenter. Au-delà de la gratitude que j'adresse à leurs bénévoles, je veux leur dire que la Ville et ses partenaires seront au rendez-vous en 2024 pour soutenir ces associations dont l'activité est essentielle.

En 2024, nous nous engageons également, avec Grand Chambéry et la commune de Cognin, dans une expérimentation nationale dénommée Territoire Zéro Non Recours. Des études estiment qu'en France, pour certaines prestations sociales, près de 30% des personnes qui y auraient droit n'en font pas la demande. Complexités administratives, analphabétisme, méconnaissance de leurs droits, précarité numérique : les causes peuvent être multiples. La qualité du dossier chambérien a été reconnue au plus haut niveau et je m'en réjouis car très peu de villes, seulement 11 dans un premier temps, vont pouvoir bénéficier de moyens nationaux dans le cadre de ce programme innovant de lutte contre le non-recours aux droits et donc contre la précarité et l'exclusion. C'est un travail extrêmement important que nous avons commencé à mener avec monsieur le préfet que je souhaite remercier pour sa particulière implication à nos côtés.

De la même manière, nous poursuivons en 2024 le déploiement de notre mutuelle communale ouverte à tous les habitants : des permanences sont organisées dans tous les quartiers, je vous invite à vous renseigner sur les prestations proposées, souvent à moindre coût par rapport aux mutuelles d'organisme à but lucratifs.

Enfin, durant l'été prochain sera mis en service le nouveau bâtiment de l'hôpital de Chambéry. Comme souhaité par le personnel du centre hospitalier, il portera le nom du Dr Madeleine Brès, première femme médecin en France. Cet investissement de 24 millions d'euros viendra compléter l'offre de soins sur le territoire.

Sa toiture terrasse paysagée offrira à la ville un nouvel espace vert ouvert à toutes et tous. Plus que jamais, le centre hospitalier de Chambéry s'affirme comme un centre d'excellence qui rayonne sur plusieurs départements alpins. J'en remercie celles et ceux qui l'animent jour et nuit autour de leur directeur général Monsieur Chambaz et de celles et ceux qui œuvrent au sein du conseil de surveillance que j'ai l'honneur de présider.

Je veux aussi parler du Centre Communal d'Action Sociale, dont l'action est rendue encore plus indispensable par la période que nous traversons. Ses agents s'emploient à répondre du mieux possible aux besoins de notre population : nous pouvons citer les résidences autonomie qui proposent logements et services, les EHPAD pour les personnes en perte d'autonomie et les établissements spécialisés Calypso et Chrysalide qui offre des hébergements adaptés aux personnes aux parcours de vie difficiles. Le CCAS c'est aussi un service animation pour rompre l'isolement, un service de transport adapté, des services à la personne pour permettre le maintien à domicile, un service dédié aux malades d'Alzheimer et un pôle social chargé d'orienter les usagers dans leurs démarches. Quand on n'est pas, pour soi-même ou pour ses proches, concerné par les prestations du CCAS, on n'imagine pas forcément le travail réalisé au quotidien dans les établissements et l'étendue des missions. C'est pourquoi il me semblait important de vous redire ce matin l'engagement du service municipal qu'est le CCAS.

Je voudrais aussi me réjouir de l'accord trouvé et signé entre Noël et le premier de l'an impliquant Cristal Habitat et une filiale de la Caisse des Dépôts pour doter notre ville d'une pension de famille d'ici deux ans.

Une ville inclusive et solidaire prend soin de ses anciens autant qu'elle parie sur la jeunesse.

En 2023, nous avons eu l'occasion de livrer une dixième cours d'école végétalisée, à l'école du Stade. Ces aménagements apportent un meilleur environnement à nos enfants et leur font découvrir la nature et ses rythmes saisonniers. Mieux la connaître, c'est mieux la protéger. Ce plan de végétalisation des cours d'écoles va se poursuivre pendant le reste du mandat. En 2024 ce sont les cours des écoles maternelles et élémentaires de Caffé qui feront l'objet de ces réaménagements, imaginés et programmés comme à chaque fois avec les enfants et les équipes pédagogiques.

En 2024, nous inaugurerons à Chambéry-le-Haut l'école Vert Bois, un groupe scolaire flambant neuf, doté d'équipements de vie pour le quartier qui vont au-delà des seuls usages scolaires et qui s'inscrit dans le programme de renouvellement urbain du quartier. Le caractère vertueux du projet en matière environnementale nous a d'ailleurs valu un important financement européen en 2023 à la hauteur de 1,3 M€.

Cette année 2023 a aussi été celle du début de la nouvelle offre de restauration collective. Depuis septembre notre prestataire doit appliquer un cahier des charges plus exigeant avec plus de bio, de produits locaux, de saison, de repas végétariens et moins de produits transformés.

Au moment du renouvellement du marché, notre collectivité a été frappée de plein fouet par l'inflation des prix des denrées alimentaires. Depuis la dernière révision des tarifs, ces derniers ont augmenté de 39% et sont évidemment répercutés par notre prestataire ! La Ville a décidé de prendre sa part à hauteur de 250 000 euros : là où auparavant le prix payé par les familles couvrait le coût du service, nous mettons désormais à contribution le budget communal pour limiter les hausses de tarifs et jouer ainsi le rôle d'amortisseur. La nouvelle grille tarifaire établie en fonction du quotient familial fait que seule la dernière tranche, la plus aisée, ne paye véritablement à hauteur de l'inflation. A l'inverse, les familles les plus modestes ne connaissent aucune hausse.

Parlant de nos enfants, je veux vous indiquer qu'en 2024, nous ouvrirons une nouvelle crèche de 35 berceaux dans le secteur de Vétrotex : cet équipement qui a vocation à se substituer à l'accueil proposé à Chantemerle permettra d'augmenter le nombre de places disponibles sur la commune pour nos tout-petits. Nous savons combien ce service est important pour les jeunes familles.

Ils sont souvent des citoyens déjà très engagés aujourd'hui, et ils construisent le monde de demain : je tiens aussi à ce que notre ville face la place qu'elle mérite aux étudiants. Les efforts en la matière portent leurs fruits et placent désormais Chambéry comme première ville moyenne en France où il fait bon étudier ! C'est une première ! Nous avons souvent été sur le podium mais jamais sur la première marche. Ne nous y trompons pas : il s'agit là d'un élément essentiel de l'attractivité et du dynamisme d'une ville ! Cette récompense nous sera remise officiellement le 20 janvier à l'occasion du salon de l'Etudiant à Savoieexpo.

En 2024, nous ferons la place aux initiatives des jeunes. Les rencontres jeunesse menées en 2023 ont permis à de nombreux jeunes chambériens de faire émerger leurs attentes. Après la mise à disposition d'un local à Bellevue en 2023, nous poursuivons en 2024 avec la remise en état et l'agrandissement du city stade de Mérande. Dans le quartier des Hauts de Chambéry, nous lançons en ce début d'année un appel à projet pour relancer la politique jeunesse qui s'adresse aux 10-25 ans.

L'attention que l'on porte à la jeunesse impose de s'interroger sur le monde que nous allons laisser aux générations qui nous succèdent.

Sur cette question, l'urgence est avérée. Les scientifiques, les climatologues, le GIEC alertent depuis de nombreuses années. Nous avons conscience que nous n'inverserons pas le changement climatique depuis Chambéry mais notre devoir

urgent est de prendre notre part, et aussi et surtout de nous préparer, ensemble, aux évolutions à venir.

Il faut donc agir avec volontarisme mais aussi dans la durée. Nous pouvons compter sur une infrastructure qui fait partie du patrimoine municipal depuis plusieurs décennies : notre réseau de chauffage urbain. Avec ses 58 km de canalisation, il est le 5ème réseau en France. Il dessert 28 000 ménages, 3 sites industriels et de nombreux bâtiments publics. Au moment de renouveler le contrat de concession pour l'exploitation du réseau, j'ai souhaité faire bénéficier de cette opportunité à des communes limitrophes volontaires. La Motte-Servolex, Bassens et Cognin ont répondu présents ! Après plus de deux ans de travail et de négociation avec les candidats, la société Dalkia, filiale du groupe EDF (détenue à 100% par l'Etat) a été retenue. Ce nouveau contrat permettra de moderniser et d'étendre le réseau de chaleur de Chambéry. Il faut passer un nouveau palier car le développement du réseau est l'un des leviers majeurs de la transition énergétique et de la lutte contre le réchauffement climatique du territoire chambérien. C'est également le moyen de réduire notre dépendance aux énergies fossiles et de mieux maîtriser les prix du chauffage pour un grand nombre de foyers et de bâtiments tertiaires : ce sera le cas de la totalité des nouvelles constructions à la Cassine et à Vetrotex. Avec ce nouveau contrat, nous assurons dès fin 2024 des baisses de tarifs pour la quasi-totalité des abonnés (près de 25% de réduction pour un appartement moyen à Chambéry) et contribuons à la lutte contre le dérèglement climatique : le taux d'énergies renouvelable et de récupération passera à terme à 90% sur le réseau, permettant ainsi d'économiser le rejet dans l'atmosphère en moyenne de 60 000 tonnes de Co2 par an.

En matière de transition écologique, la rénovation thermique des bâtiments est aussi un enjeu majeur. Nous poursuivrons en 2024 le plan de rénovation thermique des bâtiments municipaux pour faire baisser notre consommation et nos émissions. La rénovation thermique, nous la menons aussi dans les logements : 80% des logements utilisés en 2050 existent déjà ! Dans le parc social de Cristal Habitat, les rénovations de logement se poursuivent. Ce sont les immeubles du Piochet bien sûr, mais aussi, pour citer quelques exemples, les bâtiments Dolto au Biollay, Granges, Fontanettes et Lozières sur les Hauts de Chambéry, la Fruitière à Bissy ou quai des Allobroges dont les réhabilitations doivent s'achever cette année. Nous lancerons le travail pour les immeubles de Grande Côte et Doria à Chambéry le Haut et de Mâché au Covet.

Nous accompagnons aussi la rénovation des logements privés avec une aide de Grand Chambéry qui abonde les financements de l'agence nationale de l'habitat mais aussi avec une exonération, par la Ville, d'une partie de la taxe foncière.

Sobriété. Voilà un mot qui a pour sûr marqué l'année 2023 ! Rappelons-nous l'hiver dernier, avec la flambée des prix de l'électricité et la crainte de coupures sur le réseau électrique. A Chambéry nous avons pris la décision de déployer un plan de sobriété

vertueux qui permet d'économiser l'électricité, de préserver nos ressources financières et de réduire nos émissions de CO2 tout en protégeant les plus fragiles.

L'extinction de l'éclairage public est une mesure importante de ce plan. Nous avons souhaité faire les choses avec les habitants, sans dogmatisme. L'expérimentation aujourd'hui pérennisée a fait l'objet de plusieurs adaptations : aménagements de sécurisation, extinction plus tardive dans le centre en fin de semaine à la demande des restaurateurs, et par la suite, à la demande d'étudiantes notamment, création de corridors lumineux, sortes de parcours qui permettent de traverser le centre-ville par certaines rues qui restent éclairées toute la nuit.

L'extinction nocturne de l'éclairage public est mise en œuvre par de plus en plus de villes en France. Elle a été déployée, je parle sous le contrôle du Préfet et de la représentante de la police nationale, sans augmentation notée des faits de délinquance. Dans certains secteurs, l'extinction a même permis de tranquilliser l'espace public. Par ailleurs, une grande partie du réseau de vidéo-protection est doté de technologie infrarouge : l'extinction n'est donc pas un obstacle au fonctionnement de nos caméras du centre de supervision urbain.

Pour en revenir au plan de sobriété, ce dernier a permis à la commune de réaliser des économies importantes : l'extinction nocturne de l'éclairage public a permis d'économiser plus de 130 000 € alors même que les prix de l'électricité ont augmenté. De même, les mesures de limitation du chauffage au sein des bâtiments municipaux ont généré 140 000 € d'économie. Je tiens ici à saluer la mobilisation et le volontarisme des agents municipaux qui ont participé à cette transition.

Cet été, la Ville de Chambéry a également déployé un plan de gestion de l'eau qui fixe de nouvelles règles pour économiser l'eau, la consommer plus efficacement et protéger la nappe phréatique. Adapter le fleurissement, réutiliser l'eau de pluie quand cela est possible, ne pas gaspiller l'eau potable, utiliser la technologie pour détecter les fuites ou ajuster l'arrosage des arbres : ces mesures nécessaires ont été préparées, appliquées et elles dureront.

La transition écologique de la ville correspond aussi à la manière dont nous nous assurons qu'elle reste vivable pour tous. En la matière, la politique de mobilité est déterminante. Nos déplacements sont souvent synonymes de liberté, et au quotidien la clé pour travailler, aller à l'école, sortir, se rencontrer. Et il est clair que la voiture individuelle ne peut plus être la réponse à tout, dès lors que des solutions alternatives et vertueuses existent.

A chacune des réunions publiques que nous avons organisées l'an dernier dans tous les quartiers, la question de la cohabitation entre les modes de transport était au centre de vos préoccupations. En 2024, la Ville de Chambéry lancera la démarche "Ville apaisée" : un plan pour favoriser la cohabitation entre tous les modes et protéger les plus fragiles. Ce plan est le fruit de plusieurs mois de concertation avec les membres

des conseils de quartier et les associations d'usagers. Concrètement, cela correspond à l'abaissement des limitations de vitesse à certains endroits, à des aménagements de sécurité et à une campagne de sensibilisation pour que chacun respecte l'autre.

Mais il faut aussi des solutions de mobilité. Je le dis depuis le début du mandat : en matière de transports en commun, il faut un choc de l'offre ! Nos quartiers ont besoin d'une desserte plus fine et plus soutenue. Les demandes chambériennes en matière de transports en commun ont parfois eu du mal à trouver un écho positif. A la moitié du mandat, le changement d'exécutif à Grand Chambéry va nous permettre d'aller plus loin sur ce sujet.

Dès ce début d'année, la ligne chrono A est renforcée pour les étudiants qui se rendent à Technolac. A partir de septembre 2024, le quartier des Monts à Bassens et Chambéry retrouvera une desserte et celui du Biollay verra la sienne améliorée. Un récent investissement de 5,7 millions d'euros décidé fin 2023 va aussi permettre d'acquérir 15 bus plus écologiques, fonctionnant au GNV et climatisés pour remplacer des vieux Diesels. Ils seront livrés à l'automne prochain.

Nous mènerons cette année le renouvellement de la délégation de service public de transports en commun. Nous venons d'en valider le cahier des charges, plus exigeant sur bien des aspects - sur l'offre elle-même, sur les tarifs, sur les critères environnementaux et sociaux notamment - afin que les habitants du territoire profitent d'améliorations du réseau dès le 1er janvier 2025. Je salue Christophe Pierretton, vice-président de l'agglomération et maire de Barby, qui porte ce dossier à Grand Chambéry.

En 2024 débiteront également les travaux de réaménagement du boulevard du théâtre et du square Lannoy de Bissy. Réalisés après plusieurs mois de concertation, ces aménagements vont permettre d'élargir le centre-ville piéton et d'aménager ce secteur de manière plus qualitative et plus adaptée au changement climatique.

Je poursuis sur la construction de la ville avec bien entendu les enjeux d'urbanisme et de logement. En la matière, la Ville ne décide pas seule. Il faut compter sur la réglementation nationale tout d'abord, et un document local d'urbanisme, le fameux PLUi avec lequel nous devons composer. Le nouveau texte du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) impose aux collectivités de repenser leur urbanisme, leur façon d'anticiper la Ville.

Maîtriser la densification de notre ville ne signifie pas arrêter de construire des logements. La cité vit, elle se développe et évolue. Elle ne peut se figer, au risque du repli. Il faut en effet des solutions pour loger nos enfants, pour accueillir celles et ceux qui travaillent ici, et pour conserver de grands espaces naturels dans les territoires qui nous entourent.

Nous poursuivrons en 2024 le développement de deux nouveaux quartiers : Vetrotex et la Cassine. Ces quartiers attirent à Chambéry de nombreux investisseurs, c'est un signe de dynamisme : plusieurs ventes de foncier sont bien engagées. A Vetrotex, deux nouveaux bâtiments comprenant 115 logements seront livrés cette année comprenant une crèche, j'en parlais, mais aussi un cabinet médical. Au sein du quartier de Vetrotex, les espaces verts prendront forme peu à peu de même que les espaces publics. Dans les années à venir, le quartier sera également doté de locaux associatifs et de commerces. Vetrotex sera vert, vivant et dynamique. Dans ce secteur, nous pourrions prochainement engager les travaux manquants afin de raccorder le nouveau pont sur la Leysse, pour une amélioration de la sécurité des automobilistes qui sortent ou rejoignent la VRU et une meilleure desserte en transport en commun.

A Vetrotex comme ailleurs, nous aurons le souci de favoriser le logement abordable à Chambéry, dans tous les quartiers. Face à la crise du logement qui s'aggrave, nous apportons des contributions financières pour équilibrer des opérations notamment d'accession à la propriété. De nouveaux logements sociaux verront le jour. En 2023, des logements en Bail Réel Solidaire ont été livrés à Bellevue, cela sera le cas aussi en 2024 à Bissy sur une opération réalisée par la Savoisiennne.

En avril dernier, un accord signé avec Action Logement a acté l'investissement par ce partenaire national de plus de 14 millions d'euros qui vont permettre de construire ou rénover et remettre en location 284 logements dans le cœur de ville. En contrepartie de ces financements, les logements mis en location bénéficieront à des salariés d'entreprises, pour accompagner la dynamique de l'emploi sur le territoire de Chambéry.

Donner une place à chacun, c'est aussi n'oublier aucun quartier : aucun habitant n'est plus Chambérien que son voisin et la collectivité doit une égale attention à chacune et à chacun. C'est avec cette philosophie que nous menons au côté de l'Agglomération de Grand Chambéry et des partenaires associatifs la politique de la ville.

La politique de la ville est cet ensemble de dispositifs qui renforcent le droit commun dans les quartiers les plus populaires. Je salue la présence parmi nous de Franck Morat, maire de Cognin et vice-président de Grand Chambéry chargé de la politique de la Ville.

Animer la vie sociale, doter en services publics, entretenir et rénover les quartiers qui concentrent davantage de pauvreté et de difficultés sociales que les autres : voilà le sens de la politique de la ville. C'est le cas avec l'éco-quartier du nord des combes dont les aménagements se poursuivent et qui va devenir l'un des plus beaux quartiers de Chambéry. C'est aussi le cas des espaces publics de Bellevue qui ont été rénovés en 2023, et des nouveaux équipements qui ont vu le jour au Biollay. Des travaux

seront d'ailleurs menés sur le Boulevard de Bellevue et l'avenue de la Grande Chartreuse cette année par Grand Chambéry.

C'est aussi le sens de la Cité éducative. Chambéry est la seule commune lauréate en Savoie de ce dispositif national. Nous avons décroché un accompagnement de plus d'un million d'euros supplémentaire de la part de l'Etat pour la réussite éducative des jeunes de 0 à 25 ans dans les quartiers populaires. Ce programme a permis de financer de nombreux projets éducatifs et associatifs dans les quartiers prioritaires pour lutter contre les inégalités sociales.

Être attentif à chaque quartier c'est aussi faire en sorte que tout ne se passe pas au même endroit. Cette année encore, les animations de l'été ou de Noël ne sont plus limitées au centre-ville : elles sont organisées dans chaque quartier, pour tout le monde. Ce n'est pas un détail, c'est une volonté, c'est l'égalité de toutes celles et ceux qui composent la communauté chambérienne.

Une ville qui donne une place à chacun c'est aussi ce que nous faisons en matière d'égalité.

En matière d'accessibilité, nous avons fêté cette année les 30 ans du service Médiavue et handicap que connaît bien Louis Besson que je salue particulièrement dans la salle. Service Médiavue et handicap qui fut l'un des premiers en France et qui œuvre au sein de nos bibliothèques pour accompagner les usagers en situation de handicap dans leur accès à la lecture, la culture et à l'information. Au-delà des missions d'accompagnement, plusieurs conférences ou visites ont été proposées en langue des signes. Le travail se poursuivra cette année avec des actions qui se développeront notamment en faveur des jeunes dyslexiques.

De nombreux travaux d'accessibilité ont aussi été réalisés au sein de plusieurs écoles, de la Dynamo mais aussi dans l'espace public pour installer des places de stationnement dédiées ou faciliter les déplacements.

Nous agissons contre les inégalités entre les femmes et les hommes qui se traduisent trop souvent en violence : harcèlement de rue, harcèlement professionnel, agressions sexistes et sexuelles. En France, une femme perd la vie tous les trois jours sous les coups de son compagnon ou de son ex-compagnon. Cette année, nous avons fait le choix d'accorder une subvention exceptionnelle à l'association SaVoie de femme qui lutte contre les violences au sein du couple.

En France, on estime aussi qu'environ 1,7 million de femmes n'auraient pas les moyens de se procurer régulièrement des protections périodiques. C'est pourquoi nous avons déployé en 2023 des distributeurs de protections périodiques gratuites dans plusieurs lieux municipaux.

Cette année encore, la quinzaine de l'égalité a permis d'aborder en présence de nombreux partenaires et lors de nombreux événements la question de la lutte contre les discriminations. De même, la marche des fiertés en octobre dernier a rassemblé un public nombreux réuni pour dire qu'à Chambéry, tout le monde est le bienvenu, peu importe son genre ou son orientation sexuelle.

La sécurité est un droit pour tous, dans tous les quartiers de la ville, c'est là encore une question d'égalité. Pour cela, nous avons dès le début du mandat décidé d'étendre la médiation de nuit à plusieurs secteurs du centre-ville. Ce dispositif permet la présence de médiateurs, joignables directement par les riverains par simple appel téléphonique, et qui se déplacent pour calmer un conflit, apaiser une situation tendue mais aussi avoir un rôle de prévention.

La Ville de Chambéry a été retenue cette année dans un appel à projet national de lutte contre les addictions qui va nous permettre de poursuivre des actions de prévention auprès des jeunes et de leurs parents pour limiter les conduites à risque.

En matière de sécurité, la Ville n'est pas seule, la réussite ne peut être que collective, au côté de l'Etat et de l'institution judiciaire. Nous travaillons avec eux au quotidien. Je salue la présence parmi nous de Mme Oster, Directrice interdépartementale de la police nationale. Au début du mandat, nous avons engagé la Ville dans un dispositif inédit : le Contrat de Sécurité Intégrée. Ce contrat a permis notamment de débloquer de nouveaux effectifs - une dizaine - de police nationale pour le territoire : ce sont des agents en uniforme en plus sur le terrain. L'Etat s'est aussi engagé avec nous à la création prochaine d'un poste de police commun, nouveau, entre les polices municipale et nationale dans le quartier des Hauts de Chambéry qui permettra une présence régulière et en proximité des agents sur le quartier.

Nous voulons de notre côté une police municipale qui agisse dans la proximité avec les habitants et les commerçants. Notre doctrine est celle du dialogue et de la prévention autant que possible, en assumant la fermeté là où elle est nécessaire. En lien étroit avec la police nationale et les services de secours, nos policiers participent activement à la sécurité des Chambériennes et des Chambériens. Ils assurent la tranquillité publique de jour comme de nuit et accompagnent les très nombreux événements qui animent la ville.

La Police municipale participe également toute l'année à des actions de prévention auprès des scolaires, des maisons de l'enfance, des cyclistes... Nous demandons à nos agents professionnalisme et exemplarité. Et cette exigence est synonyme de

confiance. Vous comprendrez que je souhaite donc ici leur adresser un salut particulier pour l'engagement qui est le leur.

Fin juin de cette année 2023, de nombreuses villes ont connu des violences urbaines inédites. Chambéry ne fait pas exception. Des incendiaires s'en sont pris à une mairie de quartier, celle des Hauts de Chambéry, ainsi qu'à plusieurs écoles, locaux culturels, associatifs,

Quand le téléphone sonne en pleine nuit pour expliquer au maire qu'une mairie de quartier et un cinéma sont en feu, que plusieurs écoles sont vandalisées et que les émeutiers poursuivent leur course, à un tel moment, ces violences inouïes choquent tant elles sont brutales et incompréhensibles. C'est le temps de l'action pour le retour de l'ordre républicain.

A Chambéry, en lien constant avec l'Etat, le dispositif policier a été adapté, les correspondants de nuit mobilisés, la sécurité des bâtiments touchés assurée sans délai, la continuité des services publics maintenue. Je souhaite témoigner devant vous de l'extraordinaire mobilisation dont ont fait preuve les agents publics dans cette période et saluer le travail remarquable des forces de police municipale, nationale et de la gendarmerie, ainsi que des pompiers.

Je veux aussi vous dire un mot de la formidable mobilisation citoyenne qui s'est exprimée pendant cette crise et qui est passée inaperçue. A Chantemerle, c'est le gardien de l'école qui éteint spontanément et seul l'incendie allumé quelques minutes plus tôt. A Mérande, ce sont des jeunes du quartier qui s'interposent eux-mêmes pour dissuader des émeutiers de mettre le feu à l'école Simone Veil. Au même endroit, les correspondants de nuit, à force de dialogue et d'échanges, convainquent des jeunes qui allaient commettre des dégradations de rentrer chez eux. Ailleurs, ce sont des pères de famille qui interviennent et empêchent le retour des troubles. Policiers, travailleurs sociaux, élus, riverains, militants associatifs : à toutes celles et ceux qui, par leurs actions, ont contribué à limiter ces violences, je veux dire merci.

Les causes profondes de ces violences méritent une réflexion qui dépasse l'échelle municipale. A notre niveau, pourtant, nous mesurons combien le contrat social est fragile, combien les parcours de vie peuvent être heurtés et perturbés, combien un travail de longue haleine peut être balayé par un seul évènement. Mais nous voyons aussi que la solidarité et le lien social vivent grâce à l'engagement de nombreux habitants, professionnels et bénévoles. Cette concorde est notre totem. Elle est la mission du service public qui, sans jugement ni complaisance, cherche à intégrer chacun et à prévenir la violence.

C'est pourquoi ces émeutes de l'été dernier renforcent à la fois ma conviction que notre action est essentielle et doit continuer et ma détermination à lutter contre tous ceux qui cherchent à saper les fondements de notre société et à diviser, par la violence comme par les mots.

A Chambéry, nous avons cette grande chance qu'est la richesse de notre tissu associatif. Je sais qu'il y a de nombreux représentants associatifs dans la salle et je veux leur dire toute notre reconnaissance pour leur action du quotidien. De la structure institutionnelle qui emploie plusieurs salariés en passant par la plus petite association de quartier, au club des aînés, à la maison de l'enfance, au club de sport : tous participent au développement du lien social à Chambéry. Cette dynamique, je sais combien elle est précieuse et doit être préservée, je le dis aussi en écho au sujet évoqué précédemment.

Je ne reviendrai pas sur les nombreuses hausses de dépenses auxquelles la Ville doit faire face et qui nous poussent à demander, dans chacun des services municipaux, des efforts et des économies supplémentaires. En 2023, la Ville de Chambéry a mobilisé plus de 9 millions d'euros pour soutenir plus de 230 associations locales. Nous ferons tout ce qui est possible pour préserver cette enveloppe en 2024, malgré les difficultés qui pèsent sur le budget municipal.

Soutenir la vie associative, c'est aussi accompagner les dirigeants associatifs dans l'exercice de leurs fonctions. Je tiens à ce titre à saluer le travail formidable de l'équipe de la maison des associations. Nous aurons l'occasion d'en parler au cours de l'année 2024, cette dernière va faire l'objet d'importants travaux d'ici la fin du mandat pour en faire un lieu plus adapté aux usages et aux projets des associations chambériennes.

Alors que je parle d'engagement, je profite de cette occasion pour vous rappeler que les élections européennes auront lieu le 9 juin 2024. La commune est chargée de leur organisation qui mobilise le jour J de nombreux élus et agents municipaux. Pour la bonne tenue des bureaux de vote, la mobilisation d'assesseurs citoyens, inscrits sur les listes électorales à Chambéry, est essentielle. Un stand d'information est disponible au fond de la salle et je remercie vivement toutes celles et ceux qui accepteront de laisser leurs coordonnées pour être contactés.

Je veux aussi saluer le travail réalisé par les agents municipaux dans les secteurs des Combes et de Pignet. Suite aux difficultés rencontrées par les structures associatives en place, la Ville a continué d'assurer l'animation de la vie sociale dans ces quartiers où elle est tellement nécessaire, avec et pour les habitants.

Chambéry est une ville culturelle qui bout de nombreuses initiatives et qui rayonne grâce à elles. Le militantisme culturel est une chance et j'y vois là un témoignage tangible de participation citoyenne à la vie de la cité. Avec les forces combinées de nos institutions culturelles, nous tenons notre objectif de distinguer Chambéry par sa signature culturelle.

C'était un engagement fort : le Scarabée a retrouvé une programmation culturelle. En 2023, plus de 14 000 spectateurs ont eu l'occasion d'y découvrir un spectacle musical, de danse, de théâtre ou même d'humour. Cette programmation se poursuivra en 2024 avec de nombreuses autres propositions.

La culture à Chambéry, c'est aussi notre scène nationale Malraux, dont l'attractivité est intercommunale voire départementale et que la ville continuera de soutenir. Elle a trouvé un nouvel élan avec l'arrivée en 2023 de sa nouvelle directrice, Frédérique Payn que je vois dans la salle, faisant le lien entre un ancien président et une nouvelle présidente qui l'accompagne.

Avec Malraux mais aussi les amoureux du spectacle vivant et du patrimoine, nous fêterons en 2024 le bicentenaire du théâtre Charles Dullin avant d'entamer une rénovation bien méritée.

En 2024, Chambéry prêtera le trésor des collections de nos bibliothèques municipales au musée du Louvre pour une exposition consacré au chef d'œuvre de Van Eyck qu'est La Vierge du chancelier Rolin : le fameux bréviaire de Marie de Savoie, ouvrage manuscrit du XVème siècle, quittera nos réserves pour être exposés aux visiteurs du monde entier de mars à juin 2024.

De mai à novembre, une nouvelle exposition temporaire intitulée *Rêveries de promeneurs solitaires - Olivier Bernex et Jean-Jacques Rousseau* vous sera proposée aux Charmettes et au musée des Beaux-Arts. Le musée des Beaux-Arts, c'est une nouveauté, proposera chaque mois une nocturne jusqu'à 21h en lien avec des thèmes d'actualité pour découvrir les œuvres sous un autre jour avec des animations inédites. La première aura lieu le 18 janvier.

A la Galerie Eurêka, de nouvelles expositions temporaires autour de la science accueilleront petits et grands: une exposition consacrée aux Reptiles et aux amphibiens réalisée en interne par les agents de la galerie de mars à août puis une exposition sur la planète Mars de septembre 2024 à mars 2025.

Mythologie grecque, jeune public, francophonie : de nombreuses autres expositions seront à découvrir au fil de l'année à la Cité des Arts et au sein des bibliothèques.

Enfin, il faut que je finisse par le sport. Vibrons ensemble, pourquoi ? 2024 sera une année sportive ! En juillet, à Paris et partout en France, nous allons vibrer pour les athlètes Français olympiques et paralympiques. Nous espérons d'ailleurs qu'ils comprendront plusieurs représentants savoyards et chambériens dans leurs rangs.

A Chambéry aussi, 2024 sera une année sportive. Alors que l'an dernier, nous prenions la route de Lyon après les vœux 2023 pour supporter le Chambéry Savoie Football en coupe de France face à l'Olympique Lyonnais, c'est cette année l'équipe de Toulouse, tenante du titre, qui vient à nous demain, ici, au Chambéry Savoie Stadium pour un match à guichet fermés. Un moment de sport et d'émotions collectives qui promet d'être beau... avec l'espoir de la victoire !

Depuis son inauguration en septembre dernier, le Chambéry Savoie Stadium a trouvé son public : ce sont près de 30 000 visiteurs et spectateurs accueillis sur la fin d'année 2023 ! Notre stade porte chance aux équipes de football et de rugby chambériennes qui restent invaincues en son sein. Bravo à nos équipes en jaune et noir !

Celles et ceux qui le souhaitent pourront participer à une visite de l'équipement à l'issue de la cérémonie, vous y découvrirez un équipement sportif de qualité mais aussi un lieu multifonctionnel aux multiples usages privés ou associatifs.

De belles histoires comme celle du match de demain existent aussi grâce à toutes les actions menées par les clubs, en proximité dans les différents quartiers. Ce sont les usagers des équipements sportifs que la Ville met à la disposition des structures. En 2023, par exemple, nous avons inauguré un nouveau local pour le club de boxe du Biollay. En 2024, le stade Boutron et la plaine sportive de Mager bénéficieront d'aménagements au service des clubs et sportifs individuels.

Une ville attentive à tous, c'est aussi une ville qui agit, à son niveau, pour le dynamisme du territoire - y compris le dynamisme économique - et pour attirer des emplois dans sa commune. Permettre à nos jeunes de trouver un emploi là où ils ont grandi, accompagner de nouveaux porteurs de projet à Chambéry : nous nous y employons quotidiennement.

Je suis très heureux de l'annonce récente qu'ont faite les groupes Vicat et Opinel, deux belles sociétés familiales historiques de notre ville et de la Savoie, qui vont poursuivre leur développement sur le site de la Revériaz. Nous avons travaillé ensemble pour imaginer cette solution que les deux entreprises ont fait fructifier et qui va permettre de maintenir et développer à Chambéry des activités et des emplois industriels.

Cet activisme économique passe aussi par l'attention portée à nos commerçants. Avec Cristal Habitat, nous menons une politique très active pour acquérir des cellules commerciales et les remettre sur le marché, y compris avec des loyers progressifs ou

adaptés. En 2023, une quarantaine de locaux vacants ont ainsi trouvé un repreneur, notamment dans les rues Croix d'Or, d'Italie et du Faubourg Montmélian.

Les chiffres de la vacance commerciale et de la fréquentation du centre-ville sont éloquentes : Chambéry progresse, le taux de vacance commerciale est passé cette année sous la barre des 10%. Nous nous sommes dotés d'un outil qui nous permet de suivre très précisément la fréquentation de notre centre-ville : elle est chaque mois en hausse par rapport à 2022, et par rapport à la période avant covid.

En 2023, nous avons opéré une réorganisation de nos services et créé une direction dédiée au rayonnement. En 2023, Chambéry a aussi été la première ville en France à s'engager dans l'acte II du programme Action Cœur de Ville avec à la clé 200 millions d'euros de financements pour la qualité du cœur de ville, la qualité de vie des Chambériens et donc le rayonnement de Chambéry.

Il ne s'agit pas de participer à une concurrence entre les villes ou de rechercher une croissance incontrôlée et insensée. Ce rayonnement, c'est la fierté des habitants pour leur ville, c'est le témoignage du travail qui est mené par l'ensemble des acteurs du territoire, c'est la reconnaissance de nos succès et de nos atouts.

C'est par exemple la halle Foseco à Rubanox rénovée par Cristal Habitat, un nouveau lieu d'accueil événementiel, complémentaire à ceux qui existent déjà et qui loge déjà pour quelques mois une société de production cinématographique qui a choisi notre ville comme camps de base pour un film qui sera tourné en 2024.

Rayonner, c'est aussi prendre soin de notre patrimoine, de nos espaces publics, à l'instar de l'allée de l'étape, qui relie la rue Bonivard et la rue Juiverie et qui a été pavée cette année. Je pourrais aussi citer le square Gilbert Durand, devant la chapelle Vaugelas, qui a été rénové, végétalisé et mis en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Rayonner, c'est aussi être fier d'une ville qui est régulièrement dans les premières places de classement nationaux : villes cyclables, villes marchables, villes où il fait bon vivre, où il fait bon étudier... Notre fontaine des éléphants a même été désignée plus belle fontaine de France cette année.

L'autre orientation qui continuera de guider notre action, c'est la proximité et la participation des habitants.

Être élu municipal, voilà sans doute le plus beau des mandats. La plus attachante comme la plus exigeante des fonctions. La plus exigeante car les sollicitations sont permanentes, et c'est bien normal. Se promener dans les rues de Chambéry est, pour un élu local, synonyme d'interpellations, de discussions, de réclamations, aussi, parfois, de félicitations également !

Parfois, on lui demande de répondre à des difficultés pour lesquelles la commune n'a pas de compétences. Il faut également l'expliquer et ne pas donner le sentiment qu'on renonce à répondre à un problème. Mais chacun doit être dans son rôle en ayant conscience des limites du mandat municipal. La légitimité et le cadre juridique du mandat municipal, c'est répondre aux attentes du quotidien et préparer au mieux l'avenir du territoire communal et de celles et ceux qui le choisissent comme lieu de vie. C'est parfois frustrant mais chacun doit assumer les responsabilités qui lui sont dévolues : ville, département, région, Etat. Je ne souhaite pas que l'on se substitue à d'autres responsabilités qui ne sont pas dévolues aux communes.

Mais nous, élus locaux, avons la plus attachante des fonctions car l'action municipale porte au plus près de la vie des gens, dans leur quotidien, parfois même chez eux. Et puis Chambéry, c'est aussi l'histoire de notre vie, de ma vie aussi, là où l'on grandit, étudie, travaille et fonde une famille.

Être élu de sa ville est un honneur, une charge civique. Dans cette "petite patrie" qu'est la commune, l'institution municipale est au centre de la vie publique. L'élu municipal, en effet, est à portée d'engueulade : on se tourne vers lui car il est disponible mais aussi parce qu'il connaît la réalité de celles et ceux avec qui il vit.

Cette proximité est essentielle car nos décisions ont un impact sur la façon dont nous vivons : c'est une responsabilité et une exigence continues. J'y vois aussi une chance, car nous pouvons ainsi tenter de renouer avec celles et ceux qui n'y croient plus : nous pouvons leur montrer que la commune est attentive à leurs préoccupations.

Lorsque vous êtes maire, adjoint, conseiller, la proximité va de soi. Ce qui va de soi, c'est que l'on ne peut pas décider sans échange, sans dialogue avec celles et ceux qui seront concernés. Une élection n'est jamais un blanc-seing : le scrutin, c'est bien sûr la légitimité républicaine, mais c'est aussi le point de départ de la démocratie. C'est pourquoi il faut faire vivre la démocratie au quotidien.

Pour cela, les Conseils de Quartier Citoyens ont été créés et sont aujourd'hui au travail. De nombreux projets ont vu le jour en 2023 suite à des demandes de ses membres : je pense aux aménagements de la rue de Montagny par exemple à Chambéry-le-Haut, au jardin partagé de Chambéry le Vieux également. En 2024, de nouveaux projets verront le jour, je pense par exemple à l'aménagement du haut du Faubourg Montmélian ou à la rue de la Brûle à Chambéry le Haut.

La proximité, c'est aussi le dialogue, la transparence, assumer d'apporter des réponses qui sont parfois complexes mais toujours transparentes. C'est le cas avec le dispositif de Questions citoyennes avant chaque Conseil municipal. En 2023, une quinzaine de questions ont été posées en amont du Conseil municipal et chacune a reçu une réponse, orale ou écrite, de l'élu en charge. Dans quelques jours, les membres des Conseils de Quartier sont conviés à une réunion de présentation de la construction budgétaire d'une commune. Une occasion de partager les contraintes, les difficultés des arbitrages, les aléas et les imprévus de la vie d'une commune. En 2024, nous franchirons un nouveau pas avec la mise en œuvre d'un budget d'initiatives citoyennes.

Je vous ai présenté ici une liste non exhaustive des actions menées ou des projets en cours pour notre ville. Je l'ai mentionné à plusieurs reprises mais je veux le redire ici : tout cela est rendu possible grâce au travail mené par les 1 500 agents de la Ville et de son CCAS. Ils nettoient nos rues tôt le matin, hiver comme été, ils prennent soins de nos enfants dans les écoles et les crèches, apportent les repas de nos aînés, assurent notre sécurité, ils sont jardiniers, ingénieurs, régisseurs, bibliothécaires et plein d'autres choses encore : ils font vivre le service public et je pense que je parle au nom de chacun quand je dis toute la reconnaissance que nous leur portons.

A leurs côtés, l'équipe municipale est à l'ouvrage : je veux ici en remercier chaque membre. C'est une équipe passionnée, extrêmement impliquée, rigoureuse, très complémentaire, qui se saisit des dossiers dans leur complexité et qui, tous, ont contribué à la réussite des actions que je vous ai décrites tout au long de mon discours. J'adresse un salut tout particulier à Martin Noblecourt, qui est devenu premier adjoint au deuxième semestre de 2023. Martin a en charge les ressources humaines et les finances : des délégations importantes qui donnent à la Ville les moyens de faire tout le reste ! J'accueille également Jérémy Paris, nouveau conseiller municipal qui a rejoint l'équipe cet automne.

Nous allons maintenant pouvoir partager un moment convivial, en musique et autour d'un buffet. J'en profite pour remercier toutes celles et ceux impliqués dans l'organisation de cette cérémonie : nos prestataires, les agents municipaux qui ont participé, et qui vous accueillent ici dans ce bel équipement.

Pour terminer je veux vous dire que les vœux sont aussi l'occasion d'échanges directs avec celles et ceux qui vous représentent. Vos élus sont disponibles, ils ont tout leur temps, n'hésitez pas à les interpeller !

Je conclus très simplement en souhaitant à chacune et chacun une très bonne année 2024 dans notre belle ville de Chambéry.